

## Création d'un environnement dynamique pour le développement du secteur privé en Afrique subsaharienne

Par Tilman Altenburg / Christian von Drachenfels

### RESUME ANALYTIQUE

Le présent rapport traite de la façon dont l'environnement des affaires peut être amélioré en Afrique subsaharienne en vue de stimuler le développement d'entreprise. Les efforts passés ont donné des résultats décevants. Ceci est vérifié pour les programmes orthodoxes d'ajustement structurel des années 1980 et 1990. Aussi, la gamme variée de projets d'appui initiés par les gouvernements et les bailleurs de fonds et destinés à renforcer les industries, groupes d'entreprises spécifiques, ou des institutions d'appui a rarement eu un impact significatif. Quoique quelques projets aient réussi, ils demeurent pour la plupart des cas isolés sans grande portée et sans effet quantifiable sur la croissance économique globale.

Dans ce contexte, un nouveau paradigme fait actuellement l'objet d'une attention publique considérable. La Banque Mondiale/IFC a souligné le rôle des réglementations gouvernementales inutiles et injustes aussi bien que le manque de titres de propriétés comme étant les plus importants obstacles à la croissance, en déclarant que ces réformes font accroître de façon significative le niveau de durabilité de la croissance et bénéfique aux pauvres en particulier. Depuis 2004 elle publie des rapports annuels « Faire des affaires » qui fournissent des données détaillées et comparables sur le coût administratif de conduite d'affaires, créant ainsi des pressions sur les gouvernements afin de susciter des réformes sur les droits de propriété et finir avec les interdictions. Il est demandé aux donateurs d'aider à la création d'un "aire de jeu" équitable pour toutes les entreprises plutôt que d'appuyer certaines industries ou groupes d'entreprises spécifiques. D'autres donateurs continuent toutefois d'élaborer des mécanismes d'appui en vue de résoudre des contraintes spécifiques, par exemple, encourager l'esprit d'entreprise, favoriser les relations d'affaires, ou améliorer la compétitivité dans le domaine de l'exportation.

L'étude fournit un cadre analytique qui permet de comparer les différentes approches, en rendant leurs hypothèses de base plus explicite et en proposant une terminologie en vue de distinguer les différentes notions de « l'environnement favorable aux affaires ». Il montre que l'agenda « Faire des Affaires » est intégré à un cadre néoclassique en supposant que les marchés sont raisonnablement performants lorsque les droits de propriété et de concurrence sont garantis. L'agenda préconise donc une intervention régulatrice minimale du gouvernement et la limitation de son rôle en ce qui concerne l'appui à des acteurs économiques particuliers. Un aspect très important pour l'Afrique subsaharienne, il présuppose un potentiel de croissance considérable même pour les micros entreprises informelles si les réglementations injustes sont abolies. Ceci est en contradiction avec les positions néo structuralistes qui mettent l'accent sur l'échec du marché et le besoin de politiques correctives et d'appui aux groupes désavantagés, principalement en vue d'améliorer les avantages liés à la concurrence.

Pris sous cette perspective, il est important d'identifier les contraintes les plus importantes pour le développement du secteur privé en Afrique subsaharienne. Ceci fournit les critères d'évaluation de l'efficacité des approches de politique alternatives. Quoiqu'il existe de considérables variations entre les pays en Afrique subsaharienne, l'étude indique cinq différents déficits structurels dans la composition des entreprises dans la région, qui requièrent l'attention des décideurs politiques : (1) un secteur informel très étendu et croissant ; (2) un «

centre manquant » et la carence de mobilité ascendante des entreprises ; (3) le manque de relations entre les entreprises ; (4) de faibles niveaux de compétitivité dans le cadre de l'exportation ; et (5) l'absence de capacités d'innovation.

De la perspective des décideurs politiques ou des donateurs, il est donc impératif d'étudier les politiques qui rendront les économies africaines plus productives et socialement intégrantes, notamment celles qui permettent de vaincre les déficits ci-dessus. L'étude examine la pertinence et l'impact de trois champs de réformes qui sont soulignés dans les rapports "Faire les Affaires", à savoir : faciliter l'immatriculation des entreprises, fournir des droits de propriété et simplifier les réglementations liées à l'emploi. Les résultats préliminaires montrent que les réglementations visant à faciliter l'immatriculation semble avoir l'impact le plus favorable car faisant économiser aux entreprises de substantielles sommes d'argent et du temps. Cependant, il n'est pas prouvé que ces réformes améliorent la performance des entreprises. Les programmes de titres de propriété n'ont pas amélioré l'accès au crédit de façon significative. Dans certains cas, ils ont abouti à des processus de concentration anti-pauvres. La simplification des réglementations liées à l'emploi est en partie nécessaire car elle favorise la mobilité de l'emploi et augmente la flexibilité des salaires. Toutefois encore, il existe peu d'éléments permettant de suggérer que les réglementations liées à l'emploi constituent un obstacle majeur à la croissance. La pénurie de la main d'œuvre qualifiée semble être une limitation plus grande que des réglementations inappropriées. En somme, il n'est pas prouvé que l'ensemble des réformes proposées suffisent à libérer le dynamisme du secteur privé. Plus important encore, il n'est pas prouvé que les politiques visant à établir « un aire de jeu » équitable, soient propices aux pauvres et appropriés à sortir la main d'œuvre de l'économie informelle de la pauvreté.

L'expérience pratique suggère une approche combinée qui prend appui sur les forces du marché partout où cela est possible et offre des mécanismes d'appui public ciblés si nécessaire. L'étude identifie les dispositions permettant d'améliorer les relations entre l'Etat et les entreprises, d'appuyer l'entrepreneuriat innovateur, de renforcer la spécialisation et les relations intra entreprise, de promouvoir les exportations et d'améliorer les services financiers. Lesquels éléments sont spécialement importants pour le traitement des déficits du secteur privé africain. Des exemples de politiques d'intervention réussies ou tout au moins prometteuses de la part des portefeuilles de GTZ et d'UNIDO sont fournis. Au même moment, l'étude souligne plusieurs principes de prestation de service public qui doivent être appliqués en vue d'éviter les erreurs courants du passé, par exemple, la négligence des services sociaux et la distorsion des marchés de services existants.